



paroisse NOTRE-DAME DE LORETTE

CATECHISME du MARDI 2024-2025

Chers parents,

Vous avez inscrit votre enfant au catéchisme de la paroisse, nous vous remercions de votre confiance.

Avec vous, nous allons l'aider à découvrir le mystère de Dieu et à grandir dans la foi.

Vous trouverez ci-dessous quelques informations pratiques et une chartre du catéchisme à lire avec votre enfant pour attirer votre attention sur le bon déroulement des séances.

SEANCES DE CATECHISME

Les séances de catéchisme ont lieu pour les CE2- CM1 - CM2 en période scolaire les mardis de 15h à 17h ou 18h :

Accompagnement de l'école au 8bis Choron : de 15h à 15h30

Catéchisme de 15h30 à 17h

Activités 17-18 (jeux surveillés ou étude surveillée/lecture) ou chorale : 17h à 18h (en option)

Votre enfant fera partie d'une équipe de 8 à 10 enfants animée par un ou deux catéchistes.

Prix : 40€ (livre et frais de retraite) , 30€ pour le deuxième enfant et les suivants, et 20€ pour les activités 17h-18h

IMPORTANT

**Des bénévoles s'engagent à aller chercher votre enfant à son école à 15h,
il est donc impératif de nous prévenir en cas d'absence
au 01.48.78.92.72 ou par mail secretariat@notredamedelorette.org**

REUNION D'INFORMATIONS pour les parents des CE2

Samedi 14 septembre 2024 de 10h à 11h au 8bis rue Choron.

JOUR DE RENTREE

Mardi 10 septembre 2024 à 15h.

L'accompagnement école-rue Choron est organisé dès le mardi 10 septembre 2024.

Pour ce service, si vous avez des disponibilités ou si vous connaissez une personne susceptible d'être disponible, n'hésitez pas à nous le dire !

RETRAITES

Les enfants participeront à une RETRAITE par niveau :

- Retraite première confession : le 16 novembre 2024 pour les CM1 qui ne l'ont pas faite en CE2 et le 29 mars 2025 pour les CE2

- Retraite première communion : samedi 17 mai 2025

SACREMENTS

Sacrement de Baptême

Si votre enfant n'est pas baptisé **et** s'il le désire, il peut faire partie d'une équipe de préparation au Baptême au rythme d'une rencontre par mois le samedi de 9h30 à 10h30 à partir de novembre 2023. N'hésitez pas à en parler avec le prêtre responsable du niveau de catéchisme ou la catéchiste de votre enfant.

Réunion de présentation mi-octobre 2024

Sacrement de Réconciliation

Le sacrement de réconciliation est proposé pour la première fois aux enfants de CE2 au cours d'une retraite le 29 mars 2025. Ce sacrement sera régulièrement proposé aux années suivantes.

Sacrement de l'Eucharistie

La Première Communion est proposée au cours de la seconde année de catéchisme, soit en général, aux enfants de CM1.

La préparation commence en CE2 avec la retraite de première confession puis se poursuit au cours de l'année de CM1 avec 5 réunions préparatoires le samedi pour les parents et enfants en complément du catéchisme. La première communion sera le samedi 24 mai 2025 à 10h ou 11h30.

Ce sacrement peut être reçu plus tard si l'enfant n'est pas encore baptisé ou s'il est inscrit au catéchisme depuis moins de deux ans.

Pour plus d'informations prenez contact avec le secrétariat

8bis rue Choron

75009 Paris

tel 01.48.78.92.72

secretariat@notredamedelorette.org



Charte du catéchisme du mardi

Le catéchisme est une belle mission pour laquelle la paroisse Notre-Dame de Lorette consacre beaucoup d'énergie. Sont concernés les enfants des classes de CE2, CM1, CM2. L'engagement des parents, la participation à la messe, la préparation aux sacrements, les rencontres hebdomadaires du catéchisme contribuent chacun à leur manière à la découverte de Dieu et à l'apprentissage *d'une manière de vivre conforme à l'Évangile*.¹

La catéchèse du mardi entre 15h et 17h est assurée par des catéchistes bénévoles et comprend généralement un temps en grand groupe suivi d'un temps en équipe qui permet un dialogue plus personnel avec chacun des enfants.

Ce temps en équipe est un élément essentiel de la transmission de la foi mais sa mise en œuvre suppose un climat d'écoute, de bienveillance et de respect que ce document vient rappeler. Aussi nous attirons votre attention sur quelques règles simples qui nous semblent indispensables au bon déroulement de ces séances.

- Pendant les trajets de l'école à la paroisse, j'obéis à l'adulte qui m'accompagne, je reste dans le groupe et attends pour traverser.
- Je connais le prénom des catéchistes et des autres enfants : on s'appelle par nos prénoms.
- Je suis poli et respectueux : je dis « bonjour N... », « au revoir N... », « s'il vous plaît N... » et « merci N... ».
- Je respecte le catéchiste. Quand un catéchiste parle, je me tais pour écouter et j'obéis aux consignes. Je m'exprime calmement et j'écoute les autres avec attention.
- Je surveille mon langage pour parler correctement. Je prends soin de toutes les personnes qui m'entourent et je suis accueillant.
- Je respecte les locaux et le matériel de la paroisse.

Le respect de ces règles fait partie du contrat entre les catéchistes, l'enfant et ses parents.

- Si un enfant perturbe une séance, il sera placé en étude avec un travail à faire sur place.
- Si cela se renouvelle, l'enfant ira en étude et sera exclu pour la séance suivante sans être accueilli dans les locaux paroissiaux.
- Si les écarts de comportement d'un enfant persistent et se révèlent trop perturbants pour la vie du groupe en dépassant les capacités éducatives des catéchistes, nous ne serons plus en mesure de l'accueillir le mardi.

Nous comptons sur vous pour prendre le temps de lire cette charte avec votre enfant et de lui en expliquer les enjeux. Nous vous invitons aussi à la signer ensemble et à nous la retourner.

L'enfant recopie la phrase suivante : *Je comprends l'esprit de cette charte et m'engage à la respecter.*

.....
Prénom, Nom, classe :

Date :

Signature parents :

Signature enfant :

¹ *Directoire pour la catéchèse*, Conférence des évêques de France, 2020, §77.